



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 22 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre a décidé le 11 mars dernier de lever le statut de détenu particulièrement signalé (DPS) de Messieurs Alain FERRANDI et Pierre ALESSANDRI. Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur, s'est rendu en Corse la semaine dernière à la demande du Président de la République, et a confirmé l'engagement d'accéder à une demande de rapprochement de ces deux détenus vers la Corse, permise par la levée de ce statut.

Les deux intéressés ont depuis formalisé leur demande de transfert vers la prison de Borgo.

Après échanges avec leurs avocats respectifs, ces détenus seront transférés d'ici la mi-avril, après mise en œuvre de la procédure habituelle prévue pour les transferts de détenus.